ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 1732

Texte de la question

SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Rosso-Debord, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Valérie Rosso-Debord. Ma question, à laquelle j'associe Mme Claude Greff, s'adresse à M. le haut commissaire à la jeunesse, et ne manquera pas de faire plaisir à M. Néri.

Lors de la campagne présidentielle, le Président de la République avait affirmé son souhait de proposer aux jeunes un service civique volontaire ambitieux, qui puisse répondre à leur soif d'engagement pour les autres et pour la nation. Lors de son discours de Saint-Lô, où il vous a chargé, monsieur le haut commissaire, de mener une grande concertation en faveur de la jeunesse, il a insisté sur ce point en vous demandant de mettre en place les conditions d'un grand service civique à destination de tous les jeunes. Les travaux de la commission de concertation, que vous avez menés durant le premier semestre 2009, ont inscrit cette priorité pour la jeunesse. Le 29 septembre dernier, le Président a réaffirmé son souhait de voir ce grand service civique voir le jour.

Le Sénat a pris l'initiative d'une proposition de loi en ce sens, visant à uniformiser les statuts existants et à promouvoir la création d'un grand service civique attractif et capable de toucher rapidement une bonne partie de notre jeunesse. Cette proposition de loi a été adoptée à une très large majorité par les sénateurs, indépendamment des clivages politiques.

Lors de votre audition par la commission élargie sur la mission jeunesse, vous avez confirmé votre volonté de donner une vraie ampleur à ce service civique : 10 000 jeunes volontaires en 2010, ce chiffre ayant vocation à augmenter par la suite. Il s'agit d'un très beau projet, sur lequel le groupe UMP a décidé de s'investir : Jean-François Copé a créé un groupe de travail réunissant déjà une trentaine de députés, avec l'objectif d'aboutir dans les semaines qui viennent, si possible au mois de janvier.

Monsieur le haut commissaire, je vous remercie de bien vouloir indiquer à la représentation nationale votre ambition au sujet du service civique volontaire, les moyens que vous comptez lui consacrer pour lui donner une véritable ampleur et quelle est la mobilisation des acteurs et des jeunes sur ce projet, *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Martin Hirsch, haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut commissaire à la jeunesse.

M. Martin Hirsch, *haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut commissaire à la jeunesse.* Madame Rosso-Debord, je vous ai vue récemment, ainsi que Mme Greff et quelques-uns de vos collègues *(" Ah ! " sur les bancs du groupe GDR)*, notamment M. Lesterlin, afin de travailler sur le service civique. Il y a sur ce point une attente formidable de la part des jeunes et des associations. C'est un projet mobilisateur, un projet de citoyenneté, un projet d'engagement, d'avenir, de générosité. S'il vous plaît, aidez-nous à le faire aboutir rapidement !

M. Jean-Pierre Brard. À Kaboul ?

M. Martin Hirsch, *haut-commissaire.* Nous avons inscrit les crédits - 40 millions d'euros pour l'année prochaine - et vous les avez votés. Nous avons constaté que les statuts du volontariat constituaient un véritable maquis. Le Sénat propose de les simplifier. Vous pouvez aller encore plus loin en inscrivant ce texte à l'ordre du jour. Les

volontaires ont connu des déceptions au cours de ces dernières années, mais sont encore prêts à s'engager. Nous travaillons sur des causes d'intérêt général : avec Benoît Apparu, pour que les jeunes s'impliquent aux côtés des associations travaillant avec les personnes en difficulté d'hébergement ; avec Chantal Jouanno, pour qu'ils puissent participer à l'établissement d'un répertoire de la biodiversité ; avec les associations, pour que des dizaines de milliers de jeunes puissent s'engager aux côtés des autres générations dans le domaine environnemental, social ou culturel, afin d'aider leur pays.
Il faut que nous soyons fiers d'avoir fait ce service civique. S'il vous plaît, inscrivons-le vite, travaillons vite, lançons-le vite ! Le Gouvernement est prêt à le faire, nous sommes à votre écoute pour l'améliorer, et les jeunes nous attendent, ils veulent rendre service à leur nation par un engagement civique en France, mais également dans les autres pays. Faisons en sorte que l'année prochaine, année européenne du volontariat, nous puissions effectivement, avec nos partenaires, être à la hauteur de cet engagement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : Mme Valérie Rosso-Debord
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1732
Rubrique : Jeunes
Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse
Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 novembre 2009
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 novembre 2009